



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 117260

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales intitulé « Conversions des structures hospitalières en structures médico-sociales ». Les rapporteurs proposent que les ARS (agence régionale de santé) utilisent pleinement la commission de coordination pour la prise en charge et l'accompagnement médicosocial comme lieu privilégié de dialogue avec les conseils généraux afin de dégager des intérêts communs autour des conversions. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117260

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9529

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)